



**BROCHURE SUR**  
**L'ANNEE INTERNATIONALE DU SPORT**  
**ET DE**  
**L'EDUCATION PHYSIQUE, 2005**

*« Bien dans sa tête, bien dans son corps, ça aide pour la vie »*

Unité pour l'éducation physique et le sport  
ED/STV/PES  
Contact : M. Dally, Point focal  
En partenariat avec l'Union internationale de biathlon (IBU)  
ED-2004/WS/50

### **1. *Une Année internationale du sport et de l'éducation physique, pour quelles raisons ?***

Une éducation de qualité est une composante-clé des objectifs de l'Education pour tous (EPT) et l'un des aspects essentiels de cette éducation de qualité par conséquent consiste à promouvoir l'éducation physique et le sport (EPS). Or, la qualité dans ce domaine est impossible si l'EPS est marginalisée au sein des systèmes éducatifs de chaque pays. En matière d'éducation physique et de sport, les exigences minimales de qualité sont incompatibles avec la réduction des horaires de cours, l'inadaptation et l'insuffisance des programmes de formation des maîtres, les mauvaises conditions et le malaise qui prévalent dans l'ensemble des systèmes éducatifs.

### **2. *Quels sont les buts recherchés ?***

La célébration en 2005 de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique vise à rendre plus sensible la nécessité d'améliorer le rôle, la place et le statut de l'EPS au sein des systèmes éducatifs et à apporter une contribution capitale à l'amélioration de la qualité de l'éducation.

### **3. *Quelles sont les difficultés ?***

Les valeurs, les attitudes et les comportements connaissent des mutations rapides partout dans le monde et ces mutations ont des répercussions sur les croyances culturelles et religieuses, et l'éducation physique et le sport peuvent effectivement avoir une fonction de redynamisation et un impact éminemment bénéfique. L'éducation est donc l'un des principaux moyens de s'attaquer à ces difficultés, qui exigent de la part des gouvernements, des diverses parties prenantes, des mouvements sportifs, des professionnels, des éducateurs et de tous les organismes concernés, partout dans le monde, une volonté résolue et des actions concrètes.

### **4. *Quel est le cadre d'action ?***

Considérant le début de mobilisation mondiale en vue de revitaliser et d'améliorer l'éducation physique et le sport à l'échelle mondiale, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, a apporté son soutien à la première Equipe spéciale des Nations Unies conduite par son Conseiller spécial, M. Adolf Ogi, offrant ainsi tout à la fois un remarquable espace de consultation et une approche synthétique globale du rôle que l'EPS peut jouer dans la politique de développement et dans l'action en faveur de la paix. L'expérience acquise par cette Equipe spéciale permettra de célébrer plus efficacement l'Année internationale du sport et de l'éducation physique en 2005. Les gouvernements sont censés assurer la mise en oeuvre à la base, sous forme de projets et d'activités permettant tout au long de 2005 de souligner les bases fondamentales de l'éducation, du bien-être, des valeurs et de la compréhension. Tout en coordonnant les efforts et initiatives à l'échelle mondiale, le secrétariat de l'Année internationale s'emploiera à rationaliser les activités d'information et de la communication et le suivi du programme et du calendrier de ces célébrations.

## I. INCITATION NORMATIVE

**La pratique de l'éducation physique est un droit fondamental pour tous.  
(Article premier, Charte internationale de l'éducation physique et du sport,  
UNESCO, 1978)**

Le droit à l'éducation est donc un droit fondamental pour tous, reconnu comme un droit de l'homme :

1. c'est un droit qui s'applique sans distinction de sexe, de capacité physique, de religion, de culture, de tradition et de nationalité. Il induit la liberté qui appartient à chacun de développer librement ses possibilités physique, intellectuelle et morale à travers l'éducation physique et le sport ;
2. la Charte internationale de l'EPS proclame également que ce droit dont découle cette liberté doit être garanti dans et en dehors du système éducatif ;
3. l'accès, la pratique et la prise en considération des jeux et sports traditionnels sont également des composantes essentielles de ce droit que garantit la Charte internationale de l'EPS ;
4. de même, c'est un droit pour les personnes aux besoins spéciaux, notamment les handicapés, comme le mentionne une des dispositions de la Charte, afin de permettre le développement complet de leur personnalité grâce à des programmes d'éducation physique et de sport adaptés à leurs besoins.



## II. DES CONSTATS

### LES DEFIS DE L'EDUCATION POUR TOUS (EPT)

Les défis posés par la question de l'Education pour Tous comprennent la conjoncture du domaine de l'EPS confronté à la marginalisation de son statut, de sa place et de son rôle dans le système éducatif en dépit du fait que, bien articulé, il correspond parfaitement aux objectifs fixés par le Forum mondial sur l'éducation de Dakar.

### L'EPS DANS LA QUALITE DE L'EDUCATION

Les ministres en charge de l'EPS ont approuvé en janvier 2003 le fait que l'EPS soit une composante essentielle de la qualité de l'éducation et se sont engagés à prendre des mesures concrètes.

*"Instruire est très important, entraîner est significatif mais éduquer est fondamental"*  
(Maurizio Mondani)



### III. DES EVIDENCES

#### LA CRISE MONDIALE DE L'EPS ETAYEE PAR UN AUDIT INTERNATIONAL

- Réduction du temps des cours consacrés à l'EPS dans les programmes éducatifs.
- Contraintes au niveau des ressources humaines, peu ou pas de moyens matériels et financiers.
- Evaluation inexistante dans une grande majorité de pays.
- Non-application des recommandations légales pour l'EPS, en particulier pour 75 % en Afrique, avec pour conséquences :
  - qualité et efficacité de l'enseignement affectées ;
  - démobilisation des enseignants ;
  - formation insuffisante des enseignants et des éducateurs.
- Non-utilisation de l'éducation physique comme moyen de renforcer la réussite scolaire et l'assiduité à l'école.

#### LES REPERCUSSIONS DE L'INACTIVITE PHYSIQUE SUR LA SANTE (OMS/FAO)

- Obésité
- Diabète
- Cancer
- Maladies cardio-vasculaires
- Affections dentaires
- Ostéoporose et fractures des os

Le déséquilibre de l'apport en nutriments et l'inactivité physique sont sources des principales maladies chroniques.

*(Consultation d'experts OMS/FAO, "La prévention des maladies chroniques", 2003)*



### Exemple 1

Délaisser l'éducation physique coûte plus à la santé publique que l'investissement requis pour son enseignement.

*(K. Hardman, CIEPSS - Enquête mondiale sur la place et le statut de l'éducation physique dans les établissements scolaires, 1999)*

### Exemple 2

A Aruba par exemple, 60 % des enfants entre 9 et 12 ans ont un excès de poids, tandis que plus de 50 % de ce groupe ne prend aucunement part aux activités physiques de base requises.

*(Instituto para Deporte Educacion Fisico y Recreacion - IDEFRE, Aruba)*

### Exemple 3

Dans 92 % des 126 pays ayant participé à l'enquête, l'éducation physique est requise par la loi, mais peu de pays remplissent effectivement les obligations légales.

Dans de nombreuses régions du monde, l'éducation physique est perçue comme une activité pédagogique non productive, moins importante pour un avenir réussi que les disciplines intellectuelles. L'éducation physique occupe une place précaire dans la hiérarchie des programmes scolaires.

*(K. Hardman, CIEPSS - Enquête mondiale sur la place et le statut de l'éducation physique dans les établissements scolaires, 1999)*



## CONTRIBUTION A L'ACQUISITION DE VALEURS

L'éducation physique et le sport contribuent à la confiance, développent le respect de soi, accroissent le développement social, préparent à la compétition - à gagner et à perdre -, à coopérer et à collaborer.

*(Fondements d'apprentissage démocratique et citoyen)*

Les droits humains, l'égalité des sexes et l'éducation pour la paix sont des aspects importants qui peuvent être enseignés à travers l'éducation physique.

Il est nécessaire de transcender les considérations liées à la seule approche de la performance sportive.

L'accent doit être mis sur la dimension éducative et éthique qu'il importe d'infuser à tous les niveaux. Pour ce faire, l'UNESCO oeuvre à promouvoir et à contribuer au développement d'une éducation physique et sportive de qualité qui intègre les valeurs éducatives et éthiques.

Dans l'adversité, l'essentiel dans le succès comme dans l'échec, l'important c'est l'humilité et le respect du vainqueur au vaincu, et réciproquement l'acceptation par le vaincu que le vainqueur est meilleur que soi.



## DEVELOPPEMENT COGNITIF ET REUSSITE SCOLAIRE

De nombreuses études ont montré qu'en accordant une plus grande place à l'activité physique dans les programmes scolaires, on n'aboutit en aucun cas à une baisse du niveau des notes ou des tests de connaissances communs, mais qu'au contraire de nombreux élèves améliorent leurs notes et leur aptitude à acquérir des connaissances intellectuelles.

*(R. Shepard , 1997)*

La comparaison entre des enfants de 6 à 12 ans ayant 5 heures d'activité physique par semaine avec des enfants du même âge ayant seulement 40 minutes aboutit au constat suivant : les enfants ayant une plus grande activité présentent des performances intellectuelles sensiblement meilleures que les autres enfants.

*(R. Sherpa et R. Lavelle, 1994)*



## PREUVES ECONOMIQUES

Négliger l'éducation physique se révèle plus coûteux que de l'enseigner : on constate une augmentation de 25 % de participation à une activité physique (en partant d'une base de 33 % de la population qui s'adonne régulièrement à une activité physique). Une réduction des coûts de la santé publique de 778 millions de dollars (base 1995) entraînerait des gains de productivité de 1 % à 3 %, soit de 2 à 5 dollars pour chaque dollar investi. Les coûts directs d'incitation à une augmentation de l'activité physique ne s'élèveraient qu'à 191 millions de dollars.

*(B. Kidd, Sommet mondial de l'éducation physique, 1999)*

Les sports et les loisirs représentent 1,5 % du produit national brut (PNB) dans l'Union européenne.

*(Union européenne, 1998)*

Au Royaume-Uni, il y a plus d'emplois dans les sports et les loisirs que dans l'industrie automobile, l'agriculture, la pêche et l'alimentation réunies.

*(M. Talbot, CIEPSS – Etat des lieux pour l'éducation physique, WSPE Proceedings)*



## L'EDUCATION PHYSIQUE DE QUALITE

Quels sont les besoins et éléments de base requis pour la pratique d'une éducation physique de qualité ?

Une éducation physique de qualité a besoin :

- d'enseignants bien formés et qualifiés dans les écoles élémentaires et primaires, ainsi que les établissements d'enseignement secondaire ;
- d'heures fixes dans les programmes scolaires, pour tous les enfants et adolescents ;
- d'équipement et de place ;
- de soutien envers les enseignants et les écoles pour dispenser une éducation physique de qualité ;
- de curriculum adapté, approprié et évalué ;
- de faire comprendre que l'éducation physique signifie "apprendre à bouger" (qualifications et discernement requis pour participer) et "bouger pour apprendre" (l'activité physique comme moyen d'apprentissage).

*(M. Talbot, CIEPSS – Etat des lieux pour l'éducation physique, WSPE Proceedings)*



**UNE MOBILISATION GENERALE, UNE PARTICIPATION POPULAIRE  
UNE SYNERGIE D' ACTIONS, UN SOUTIEN AUX INITIATIVES  
ET UNE COOPERATION FORTE AVEC LES ONG, LES OIG  
ET AUTRES INSTANCES COMPETENTES DU DOMAINE DE L'EPS**

La célébration de l'année vise à mobiliser tous les acteurs susceptibles d'apporter leur contribution pour rendre effective et significative celle-ci.

Pour cela, une large participation des populations est un facteur clé pour maximiser la visibilité de AISEP-05.

L'essentiel des actions et événements organisés durant l'AISEP reposent sur la synergie des efforts entrepris à travers différentes formes de partenariats et de coopération, privilégiant une vision globale.

C'est pourquoi, le degré de participation attendue des ONG, des OIG et autres structures, à des niveaux aussi différents que diversifiés, sera un atout important pour assurer le plus grand impact possible de la célébration de l'AISEP 2005.



## DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION, D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

La célébration de l'AISEP porte sur une période relativement courte. Dès lors, la mobilisation n'aura d'autant plus d'impact que si trois composantes inhérentes à celle-ci sont articulées de manière à susciter le niveau de sensibilisation, d'information et de communication, ciblées conséquemment.

Pour cela, la phase de sensibilisation consistera à faire connaître, en amont, la célébration d'une année internationale de l'EPS en 2005 par différentes actions présentées lors de la Conférence MINEPS IV<sup>1</sup> en décembre 2004 et au cours de laquelle les ministres en charge de l'EPS devront se prononcer. La sensibilisation se poursuivra jusqu'en 2005

La phase d'information et de communication portera essentiellement sur une stratégie de promotion de l'année à travers différents types d'actions basées sur des supports susceptibles de largement diffuser l'information et assurer l'impact médiatique de la célébration de l'AIPES 2005.

Il s'agira notamment, d'une part, d'effectuer des campagnes d'affichages et, en partenariat avec des organes de médias, de diffuser des spots audio et vidéo, et, d'autre part, d'utiliser divers moyens susceptibles d'optimiser la couverture médiatique de l'AISEP-05 et son impact le plus large possible auprès des populations.

Le création d'un site Web permettra une information en continu du grand public et sera un atout supplémentaire notamment en proposant une rubrique quotidienne de mise à jour des informations en provenance des différents pays relatives aux activités organisées dans le cadre de la célébration de l'AISEP 2005.



<sup>1</sup> Quatrième Conférence des ministres et hauts fonctionnaires en charge de l'éducation physique et du sport, MINEPS IV.

## MISE EN OEUVRE D'ACTIVITES ET DE PROJETS

L'expérience tirée de la célébration d'une année ou d'une décennie des Nations Unies sur un thème particulier incite à donner la priorité à la mise en oeuvre d'activités ou de projets ayant un réel impact sur la vie quotidienne des populations, et ceci est le principal objectif de l'AISEP 2005.

Pour ce faire, la primauté sera accordée aux activités et/ou projets déjà initiés et expérimentés sur le terrain associant les bureaux hors Siège de l'UNESCO et des partenaires gouvernementaux ou de la société civile et comportant la participation active des populations locales<sup>2</sup>.

En particulier, une attention accrue sera accordée aux initiatives novatrices proposées par des partenaires expérimentés pour concevoir et mettre en place des activités et des projets associant étroitement ces populations.

Afin de permettre la réalisation concrète des activités et des projets, un sportif de haut niveau sera associé à l'Année internationale pour l'éducation physique et le sport, représentée par un slogan et un logo unique.

La dimension culturelle des activités physiques et sportives sera également mise en évidence afin de promouvoir la place et l'importance des jeux et sports traditionnels qui représentent une part essentielle dans l'héritage culturel à faire connaître, dynamiser et protéger.

Prenant en considération les principes d'égalité entre hommes et femmes et d'équité envers les personnes handicapées, des activités spécifiques seront organisées durant la célébration de l'AISEP-05.



<sup>2</sup> Partenariats accrus dans le cadre du projet Diambars actuellement implanté à Saly au Sénégal (voir [www.diambars.com](http://www.diambars.com)), et du projet Provida au Mozambique (sensibilisation des jeunes sur le VIH/sida au moyen d'activités sportives).

## PERSPECTIVES, EVALUATION ET SUITES A DONNER

### PERSPECTIVES

- Avoir réussi la visibilité internationale en faveur du renforcement des dimensions socio-éducatives de l'EPS.
- Avoir amélioré l'articulation entre les objectifs généraux et spécifiques de l'éducation physique et du sport et avoir contribué à sa pertinence aux différents niveaux de décisions pour une meilleure prise en compte de l'EPS en milieu éducatif.
- Avoir contribué à améliorer la perception du statut, de la place et du rôle de l'EPS dans les systèmes éducatifs et avoir initié une prise de conscience de son importance au niveau mondial.
- Avoir mis l'accent sur l'interaction entre les dimensions socio-éducatives, culturelles et de développement du sport dans la société et avoir suscité un impact positif sur les populations aux niveaux local, national et international.

### EVALUATION

Un rapport d'évaluation sera produit, portant sur l'ensemble des activités et/ou projets réalisés dans le cadre de l'AISEP-05. Il permettra au Secrétariat d'effectuer un compte rendu détaillé du déroulement et de l'impact de l'année.

Les enjeux autour du renforcement de l'éducation physique et du sport, notamment dans les systèmes éducatifs, seront reflétés dans le rapport sur la célébration de l'AISEP-05. Il sera en principe soumis à l'examen de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2006.

### SUIVI

Le suivi de l'Année internationale prendra en compte les conclusions du rapport d'évaluation concernant les voies et moyens de renforcer l'éducation physique et le sport.

